

# Charte des enfants du service périscolaire de Peyrieu

## MAIRIE PEYRIEU

Service périscolaire

15 rue des écoles



Tél périscolaire : 04-79-42-15-83

Courriel périscolaire : [cantinepeyrieu@orange.fr](mailto:cantinepeyrieu@orange.fr)

Tél mairie : 04-79-42-00-14

Courriel mairie : [communedepeyrieu@orange.fr](mailto:communedepeyrieu@orange.fr)



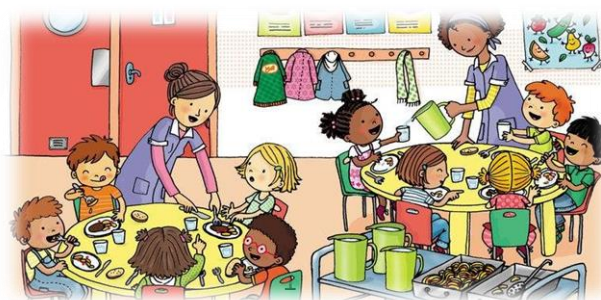
Année scolaire 2022 / 2023

Tes parents ont signé  
un règlement intérieur  
de la cantine et de la garderie.

En signant ce règlement, ils s'engagent à le respecter mais il t'engage aussi, puisque tu  
fréquenteras la cantine et/ou la garderie : ils doivent donc te l'expliquer.

Il est donc important que toi aussi tu t'engages à respecter les règles, aussi nous en avons  
écrit une version à ton attention.

Tu dois lire ce document et nous rapporter le coupon en fin de dossier, après l'avoir accepté  
et signé.



**JE RESPECTE LES ADULTES, LES AUTRES ENFANTS ET LA VIE EN SOCIETE**

J'écoute et je respecte les consignes données par les adultes.  
Je suis attentif à mes camarades.  
J'accepte que chacun soit différent.  
Je joue dans le calme.  
Je dis « Bonjour », « Au revoir » et « Merci ».  
Je me déplace dans les couloirs avec discrétion et sans courir.  
Je suis poli, je respecte chacun en évitant des gestes ou des paroles violentes ou grossières.  
J'agis avec chacun comme je souhaite qu'on le fasse avec moi.



**JE ME RESPECTE LORS DES REPAS**

Je vais aux toilettes et je me lave les mains avant et après les repas.  
Je goute tous les aliments proposés.  
Je participe aux métiers de la cantine.

**JE RESPECTE LE MATERIEL ET LES LOCAUX**

Je range les jeux.  
Je laisse l'endroit propre.  
J'utilise les poubelles pour jeter les papiers ou autres saletés.  
Je ne joue pas dans les toilettes et je demande l'autorisation pour y aller.

**JE N'APPORTE**

Ni argent, ni bijoux précieux, ni objets dangereux, ni jeux personnels, ni appareils connectés.

**MAIS J'AI LE DROIT DE**

Être respecté, m'exprimer, être écouté par mes camarades et le personnel d'encadrement.  
Signaler au personnel municipal ce qui m'inquiète.  
Participer pleinement aux animations proposées.  
Prendre mon repas dans de bonnes conditions, une ambiance détendue, chaleureuse et attentive.  
Être protégé contre les agressions d'enfants (bousculade, moquerie, menaces...).



**ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

Chaque enfant reçoit un exemplaire de ce règlement lors de l'inscription à la cantine et la garderie.

Le coupon ci-joint est à retourner obligatoirement au service périscolaire dans les plus brefs délais pour signifier l'acceptation de ce règlement qui conditionne la fréquentation de la cantine et de la garderie.

✂ .....

Prénom et classe de l'enfant fréquentant la cantine / garderie : .....

J'ai pris connaissance de la charte des enfants et je l'accepte.

Le ..... 2022

Signature de l'enfant